

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Chartierville, lundi 3 décembre 2018 à la salle du Conseil de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire M. Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19h.

Sont présents :

M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
Mme Nathalie Guesneau, conseillère poste # 3
M. Claude Sévigny, conseiller poste # 5
Mme Vanessa Faucher, conseillère poste #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Pamela Blais est aussi présente.

Vacant, conseiller poste #1

Absence motivée : M. Guy Gilbert, conseiller poste #4

2. Adoption de l'ordre du jour :

18-3023

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2018.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 7.1. Résolution – TECQ 2014-2018 FINAL
 - 7.2. Résolution – Projet spécial Noël
 - 7.3. Résolution – Marché de Noël
 - 7.4. Résolution – Réfection pavillon
 - 7.5. Résolution – Achat et installation de caméras supplémentaires
 - 7.6. Résolution – Achat et installation système de pompage patinoire
 - 7.7. Résolution – Achat remorque
 - 7.8. Résolution – Achat d'équipements pour sauvetage hors route
 - 7.9. Résolution – Achat de deux APRIAs pour le service incendie
 - 7.10. Résolution – Adhésion 2019 FQM
 - 7.11. Résolution – Contrat de service Infotech 2019
 - 7.12. Résolution – Appui financier Comité du Père Noël
 - 7.13. Résolution – Appui financier Contrée du Massif
 - 7.14. Résolution – Appui financier Fondation Pauline Beaudry
 - 7.15. Résolution – Appui financier Opération Nez Rouge
 - 7.16. Résolution – Modification de l'entente intermunicipale IHV
 - 7.17. Résolution – Contribution à la recapitalisation du FLS
 - 7.18. Dépôt du projet de règlement 2018-08 (Budget 2019)
 - 7.19. Avis de motion règlement 2018-08 (Budget 2019)
 - 7.20. Lettre du comité Les puces de Chartierville
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2018 :

18-3024

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 5 novembre 2018.

4. Adoption des revenus & dépenses :

18-3025

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2018, pour un total des dépenses d'une somme de 87 681,20 \$ et un total des revenus d'une somme 19 868,35 \$

5. Rapport du Maire :

Le maire Denis Dion rapporte les pannes fréquentes à la municipalité et explique que Mme Maryse Prud'homme a pris contact avec Hydro Québec afin de faire bouger les choses. Également, une pétition circule dans la municipalité et 2 plaintes officielles ont été déposées et numérotées chez Hydro Québec. La municipalité souhaite connaître les raisons de ces pannes fréquentes et si des moyens sont entrepris par Hydro Québec afin de les minimiser. Puis finalement, si les choses ne bougent toujours pas, la municipalité contactera les journalistes.

Le maire annonce que la municipalité adoptera un règlement sur les nuisances uniformisées et un autre sur le cannabis afin que toutes les municipalités de la MRC aient les mêmes.

Concernant également la MRC, il y aura modification de l'entente pour IHV, car un promoteur s'implantera dans la Municipalité de Dudswell et cette compagnie souhaiterait faire l'achat des tours existantes et ce genre de transaction ne faisait pas partie de la dite entente.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Simon Lafrenière parle d'un éventuel évènement pour la Saint-Valentin 2019. Le comité souhaite continuer la tradition avec un spectacle d'humour, mais rien n'a été décidé pour le moment.

Mme Vanessa Faucher rappelle l'activité du Père Noël pour les enfants ainsi que le Marché de Noël dimanche le 8 décembre.

Aussi, des achats supplémentaires pour le service de sauvetage hors route sont prévus.

Pour ce qui est de la bibliothèque, Mme Faucher annonce que pour les gens qui ne peuvent se déplacer sur les heures d'ouvertures régulières de la bibliothèque municipale, Mme Louise Philibert offre un service de livraison. Elle en profite également pour remercier les bénévoles.

Mme Nathalie Guesneau informe que le Centre d'Action Bénévole du HSF est entré en contact avec elle, étant donné qu'elle est la personne ressource pour la municipalité, afin de la mettre au fait des services disponibles et comment y avoir accès. Par la suite la municipalité pourra bien informer la population de leurs services.

Elle annonce également qu'elle s'occupe de la plainte de Mme Angèle Jacques à Hydro Québec durant son absence pour l'hiver.

M. Claude Sévigny rappelle qu'il y aura, en plus des activités de Noël de la municipalité, le souper de l'Âge d'Or.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

7.1. Résolution – TECQ 2014-2018 FINAL

18-3026

Attendu que :

la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité que :

la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux expédiée le 26 novembre et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux expédiée le 26 novembre 2018 comporte des coûts réalisés vérifiables et reflète les prévisions de dépenses de travaux admissibles jusqu'au 31 décembre prochain.

Adopté à l'unanimité.

- 18-3027** 7.2. *Résolution – Projet spécial Noël*
Il est proposé par M. Simon Lafrenière appuyé par Mme Vanessa Faucher d'accorder un budget de 1 500, 00 \$ en plus d'un montant de 550,00 \$ amasser comme pourboires à la Fête Nationale 2018, pour un montant total de 2 050,00 \$ taxes en sus. pour le projet spécial de Noël 2018.

Adopté à l'unanimité.

- 18-3028** 7.3. *Résolution – Marché de Noël*
Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau appuyé par Mme Vanessa Faucher d'accorder un budget de 1 000, 00 \$ taxes en sus pour le projet du Marché de Noël 2018.

Adopté à l'unanimité.

- 18-3029** 7.4. *Résolution – Réfection pavillon*
Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau appuyé par M. Simon Lafrenière d'accepter la soumission de M. Patrick Goyette pour la réfection du pavillon tel que présenté dans sa soumission.

Adopté à l'unanimité.

- 18-3030** 7.5. *Résolution – Achat et installation de caméras supplémentaires*
Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau appuyé par M. Simon Lafrenière d'accepter la soumission 2095 de Tech-Nic Réseau Conseil Inc. tel que présenté, pour l'achat et l'installation de caméras de sécurité supplémentaires au montant de 1,809.64 taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

- 18-3031** 7.6. *Résolution – Achat et installation système de pompage patinoire*
Il est proposé par M. Simon Lafrenière appuyé par Mme Vanessa Faucher d'accepter la soumission de F. Lapointe et fils. pour l'achat et l'installation d'un système de pompage pour la patinoire tel que présenté dans la soumission du 5 novembre 2018 au montant de 3 752,50 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

- 18-3032** 7.7. *Résolution – Achat remorque*
Attendu que la municipalité de Chartierville souhaite se munir d'une remorque;

Attendu que la municipalité s'est fait proposer par la municipalité de Saint-Isidore de Clifton d'acheter leur remorque de marque Gator;

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyée par Mme Vanessa Faucher:

Que la municipalité de Chartierville accepte l'offre de la municipalité de Saint-Isidore de Clifton pour l'achat de leur remorque de marque Gator au prix de 1 495, 00 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

- 18-3033** 7.8. *Résolution – Achat d'équipements pour sauvetage hors route*
Attendu que la municipalité de Hampden a formulé une demande d'achat d'équipements supplémentaires auprès des municipalités concernées par l'entente de sauvetage hors route ;

Attendu que la municipalité de La Patrie est responsable des achats ;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Chartierville est en faveur de la soumission de Moto Thibault Sherbrooke pour l'achat de deux casques, deux chargeurs automatiques ainsi qu'une batterie au coût total de 514,52 \$ taxes en sus, présentée par M. Louis Desnoyers à la condition que toutes les municipalités acceptent également cette soumission.

Adopté à l'unanimité.

- 18-3034** 7.9. *Résolution – Achat de deux APRIAs pour le service incendie*
Il est proposé par M. Claude Sévigny et appuyé par Mme Nathalie Guesneau que la municipalité de Chartierville accepte la soumission de CSE Incendie et Sécurité inc. pour l'achat de 4 appareils Deltair 2216psi sans cylindre au coût de 5 668,71 \$ taxes en sus. Il est également conclu que 2 appareils soient achetés sur le budget 2018 et 2 autres sur le budget 2019.

Adopté à l'unanimité.

- 18-3035** *7.10. Résolution – Adhésion 2019 FQM*
Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau et appuyé par M. Claude Sévigny que la municipalité de Chartierville accepte de renouveler l'adhésion à la FQM pour l'année 2019 au coût de 927,55 \$ taxes en sus.
- Adopté à l'unanimité.**
- 18-3036** *7.11. Résolution – Contrat de service Infotech 2019*
Il est proposé par M. Claude Sévigny et appuyé par Mme Vanessa Faucher que la municipalité de Chartierville accepte de renouveler le contrat de service Infotech pour 2019 au coût de 4 165,00 \$ taxes en sus.
- Adopté à l'unanimité.**
- 18-3037** *7.12. Résolution – Appui financier Comité du Père Noël*
Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Simon Lafrenière de donner un montant de 1 500,00 \$ comme appui financier au Comité du Père Noël.
- Adopté à l'unanimité.**
- 18-3038** *7.13. Résolution – Appui financier Contrée du Massif*
Il est proposé par Mme Vanessa Faucher et appuyé par Mme Nathalie Guesneau que la municipalité de Chartierville appuie La Contrée du Massif dans ses démarches et lui accorde un appui financier de 1 500,00 \$ pour 2019.
- Adopté à l'unanimité.**
- 18-3039** *7.14. Résolution – Appui financier Fondation Pauline Beaudry*
Il est proposé par Mme Vanessa Faucher et appuyé par Mme Nathalie Guesneau que la municipalité de Chartierville appuie La fondation Pauline Beaudry par l'achat de deux billets au coût de 35,00 \$ chacun.
- Adopté à l'unanimité.**
- 18-3040** *7.15. Résolution – Appui financier Opération Nez Rouge*
Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau et appuyé par M. Simon Lafrenière de donner un montant de 115,00 \$ comme appui financier pour l'organisme Opération Nez Rouge HSF.
- Adopté à l'unanimité.**
- 18-3041** *7.16. Résolution – Modification de l'entente intermunicipale IHV*
Attendu que la municipalité a adopté en date du 1er juin 2009 la résolution 09-1797 relative à une entente intermunicipale concernant la conception, l'implantation et l'exploitation d'un réseau Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François;
- Attendu que** cette entente intermunicipale a été modifiée en 2017 pour prévoir la possibilité que la MRC puisse céder une partie des éléments de cette entente à « Communication Haut-Saint-François », un organisme à but non lucratif dûment constitué;
- Attendu que** la MRC désire contracter avec plus d'un fournisseur de services internet;
- Attendu que** la MRC désire pouvoir vendre les infrastructures, équipements de transmission et équipements à un ou des fournisseurs privés en cas de démantèlement de tout ou partie du réseau;
- Attendu que** la MRC désire constituer un fonds de démantèlement et prévoir les règles relatives à la constitution de ce fonds et à sa répartition entre les municipalités;
- Attendu qu'il y a lieu de modifier** cette entente intermunicipale pour refléter ces modifications, et ce, conformément à l'article 4 de l'entente intermunicipale;
- POUR TOUTES CES RAISONS**, sur la proposition de M. Claude Sévigny, appuyée par Mme Nathalie Guesneau, **IL EST RÉSOLU** :
- Que** l'entente intermunicipale soit modifiée conformément aux documents de modification joints à la présente résolution, lesquels seront, après adoption par l'ensemble des municipalités membres de l'entente, annexés à l'« Entente intermunicipale concernant la conception, l'implantation et l'exploitation d'un réseau Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François » signée en 2009 et modifiée en 2017, pour en faire partie intégrante;
- Que** le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les documents de modification à l'entente intermunicipale;
- Adopté à l'unanimité.**

18-3042

7.17. *Résolution – Contribution à la recapitalisation du FLS*

Attendu que :

- Le Fonds Local de Solidarité (FLS) est un fonds d'investissement dans les entreprises de la MRC, dont la gestion est confiée au Centre Local de Développement (CLD);
- Le FLS permet d'investir dans nos entreprises, et d'ainsi supporter les emplois et l'activité économique ;
- Une recapitalisation de ce fonds est nécessaire, pour en permettre une utilisation optimale ;
- La contribution des municipalités est demandée pour participer à cette recapitalisation
- Cette contribution sera accompagnée d'une participation du Fonds de Solidarité de la FTQ équivalent à quatre (4) fois la contribution municipale.

Pour toutes ces raisons, sur la proposition de Mme Nathalie Guesneau, appuyée par M. Claude Sévigny, IL EST RÉSOLU :

De verser une somme de 683,00 \$ dans le FLS, par l'Intermédiaire du CLD.

Adopté à l'unanimité.

18-3043

7.18. *Dépôt du projet de règlement 2018-08 (Budget 2019)*

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Vanessa Faucher de déposer le projet de règlement 2018-18 (Budget 2019) qui sera adopté le 17 décembre 2018 à 19h30 à une session extraordinaire du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

18-3044

7.19. *Avis de motion règlement 2018-08 (Budget 2019)*

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau de donner un avis de motion pour le règlement 2018-08 (Budget 2018) qui sera adopté le 17 décembre 2018 à 19h30 à une session extraordinaire du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

18-3045

7.20. *Lettre du comité Les puces de Chartierville*

Une lettre du comité Les puces de Chartierville est lue devant l'assemblée à la demande de Mme Louise Saint-Laurent.

Madame, Messieurs,

Le 27 novembre 2018, moi, Louise Saint-Laurent, j'ai été avisée par la directrice générale, Mme Pamela Blais, des dernières exigences imposées en ce qui concerne les heures d'opération.

Après discussion avec les membres du comité Les Puces de Chartierville, nous formulons un refus catégorique pour les raisons suivantes :

- la directrice générale est au courant de mes allées et venues ;
- je travaille à temps partiel ;
- nous sommes rendus à notre 9^e édition (en 2019) avec un réseau de généreux donateurs et de bénévoles que l'on se doit de donner un service à la population qui est très apprécié ;
- les plaintes antérieures ont été prises en considération et corrigées (changer de locker, éliminer les boîtes vides et le temps d'opération) mais la dernière exigence de travailler aux puces après 16 heures est sans fondement. Nous croyons que personne n'a à décider de nos heures de bénévolat.

Nous nous questionnons sérieusement sur le bien-fondé de cette plainte additionnelle que nous considérons comme de l'acharnement sans fondement pour ne pas dire du harcèlement, un manque de confiance éminent dû à des colportages d'informations mensongères.

Advenant un maintien ferme du Conseil municipal concernant les heures d'opération, nous serons dans l'obligation d'afficher publiquement par le biais des journaux la fermeture définitive des Puces de Chartierville après juin 2019 dû à un manque de flexibilité, de compréhension et de confiance de la part du Conseil municipal.

Pour le comité Les Puces de Chartierville

Lisette Gervais
Sylvie Saint-Laurent
Louise Saint-Laurent

8. Période de questions :

Le maire répond aux questions des citoyens.

9. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

10. Levée de la séance :

18-3046

La séance est levée à 20 h 36 par Mme Nathalie Guesneau sous la résolution 18-3046.

Denis Dion, maire

Paméla Blais, directrice générale et secrétaire-trésorière